

RECTICEL
Société anonyme

Siège social
Avenue des Olympiades, 2
1140 Bruxelles (Evere)
R.P.M. Bruxelles nr. 0405.666.668

Le Conseil d'Administration invite les actionnaires à participer à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE** de la société qui se tiendra le **mardi 9 octobre 2007 à 15 heures**, au siège social de la société, Avenue des Olympiades 2, à Evere (1140 Bruxelles), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Proposition faisant l'objet de la première résolution

Suite à l'émission, le 11 juillet 2007, de 1.150 obligations convertibles de € 50.000 chacune, pour un montant global de € 57.500.000, approbation, pour les besoins de l'article 556 du Code des Sociétés, de l'option put pour les titulaires d'obligations et d'adaptation du prix de conversion en cas de changement de contrôle sur la Société.

2. Proposition faisant l'objet de la deuxième résolution

Nomination comme administrateur de Monsieur Vincent Doumier, résidant Avenue des Statuaires 127 à 1180 Bruxelles, pour un mandat de quatre ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011

* * *

Pour pouvoir assister à cette assemblée ou s'y faire représenter, les actionnaires voudront bien se conformer aux dispositions des articles 32 et 33 des statuts.

Conformément aux statuts et à l'article 536 du Code des Sociétés, la date d'enregistrement est fixée au **vendredi 5 octobre 2007.**

Les propriétaires d'actions au porteur devront, au plus tard à la date d'enregistrement susmentionnée, déposer leur(s) titre(s) auprès du siège social de la Société ou aux sièges, succursales et agences des organismes financiers suivants :

- Banque Degroof
- Dexia Banque
- Fortis Banque
- CBC Banque

Les propriétaires d'actions nominatives devront, au plus tard le 2 octobre 2007, avoir fait connaître par écrit au Conseil d'Administration de la Société, le nombre de titres pour lequel ils entendent participer à cette assemblée.

Sans préjudice des dispositions des articles 548 et 549 du Code des Sociétés, les actionnaires qui souhaitent se faire représenter doivent faire usage du modèle de procuration tenu à leur disposition aux endroits précités et faire parvenir leur procuration à la Société **au plus tard pour le vendredi 5 octobre 2007.**